

Si on en croit le capitaine de pédalo, les patriotes islamophobes vont en ch... !

écrit par Christine Tasin | 9 octobre 2015



Un texte d'ici à la fin de l'année

Le gouvernement présentera "d'ici à la fin de l'année" un texte pour faire de "toute inspiration raciste ou antisémite" une "circonstance aggravante pour une infraction", a déclaré François Hollande. "J'ai demandé à la garde des Sceaux" Christiane Taubira "de préparer d'ici à la fin de l'année un texte réformant le code pénal pour faire de toute inspiration raciste ou antisémite une circonstance aggravante pour une infraction, quelle qu'elle soit, quel qu'en soit l'auteur", a déclaré le président de la République.

Et en plus c'est Taubira qui va s'y coller... On est tous bons pour Cayenne...

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/10/08/97001-20151008FILWWW00143-hollande-la-republique-ne-connait-pas-de-races-ni-de-couleurs-de-peau.php>

Une proposition déjà présente dans [le plan de lutte contre le racisme et](#)

[l'antisémitisme](#) présenté par le premier ministre Manuel Valls en avril dernier.

La logique est, ou plutôt serait que ce texte ne nous concerne pas et ne nous fasse ni chaud ni froid. La logique, la raison, et les faits. Parce que les islamophobes que nous sommes ne sont pas racistes. Nous sommes même nombreux à avoir milité dans des associations anti-racistes...

Nous ne sommes pas racistes, c'est un fait. Mais quand on voit les plaintes contre ceux de notre camp, les réquisitoires, les condamnations pour des faits qui ne sont pas du racisme mais une interprétation de la loi, grâce, entre autres, à la loi Pleven (juillet 1972) qui fait du racisme non plus une opinion mais un délit avec l'idée de provocation à la haine (indémontrable...) en raison des origines, de la nation, de la religion etc. on ne se fait pas d'illusions.

L'ennemi à abattre, en France, ce n'est pas celui qui tue des policiers, ce n'est pas le dealer qui empoisonne des milliers de nos jeunes et blanchit de l'argent sale, ce n'est pas l'insécurité qui règne dans les quartiers, ce n'est pas le chômage qui conduit les nôtres au suicide, ce n'est pas la pauvreté qui touche 8 millions de personnes dans notre pays. Non, tout cela c'est de la roupie de sansonnet.

L'ennemi à abattre, c'est ce sale Français, la baguette sous le bras, la bouteille de Bourgogne dans le cabas, le saucisson à la main, planifiant sa prochaine [exposition](#)... et prétendant conserver ce qui fait la grandeur de sa civilisation et de son pays.

L'ennemi à abattre, c'est le Gaulois, c'est le patriote, c'est celui qui, parce qu'il considère le Français d'origine, l'immigré, le descendant d'immigré, le musulman, le juif ou l'athée comme des égaux, les traite comme des égaux et ne pardonne à personne en raison de ses origines ou de sa "religion".

Le patriote, il considère que chacun est responsable de ses actes, et il ne prend pas de pincettes pour condamner le délinquant, le terroriste, l'apprenti terroriste, le misogyne, le raciste (anti-blanc...on est les seuls à s'en soucier).

Alors, forcément, quand plus de 70% des détenus sont musulmans, le patriote s'interroge, il le dit et il se demande s'il n'y a pas de rapport entre islam et délinquance. Cela ne gêne personne quand on dit que le fait d'avoir été un enfant battu, un enfant violé... peut générer des dysfonctionnements à l'âge adulte. Pourquoi serait-il interdit de dire que le fait de répéter ad nauseam des sourates invitant à la haine des non musulmans peut rendre certaines personnes plus faibles que d'autres violentes et indifférentes au sort des non musulmans ?

Mais non, cela n'est pas possible selon le paradigme Hollande-Taubira-Valls. Nous sommes tous condamnés d'avance...

● **Changer le droit**

*Si le Parlement suit les propositions du gouvernement, la répression des discours de haine passera du droit de la presse au **droit pénal, plus répressif**, afin de «simplifier les règles d'enquête et de jugement», comme l'avait déjà annoncé François Hollande. Le racisme et l'antisémitisme deviendraient **une «circonstance aggravante»** pour tous les crimes et délits. Le gouvernement ouvre aussi la voie à **des actions de groupe** contre les discriminations et développer «les mesures alternatives et les peines à valeur pédagogique». Chaque année, le bilan des condamnations sera publié et **une «enquête annuelle de victimisation»** sera menée pour «compléter la connaissance du racisme et de l'antisémitisme».*

http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/04/17/01016-20150417ARTFIG00053-manue-l-valls-devoile-son-plan-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.php?redirect_premium

Bref, le délit de blasphème repointe le bout de son nez, avec la perspective des actions de groupe, ce qui empêchera quiconque de dire ce qu'il pense, ne pouvant pas prendre le

risque de se retrouver à dormir sous les ponts pour pouvoir payer amendes et dédommagements.

Pour comprendre ce qui pourrait changer, imaginons le fameux "*l'islam est une saloperie*" prononcé à Belfort par votre servante devant quelques musulmans qui me harcelaient.

Le Procureur de la République de Belfort avait accepté la plainte de 3 associations (qui n'avaient pas qualité pour déposer plainte, comme cela fut démontré à l'audience, mais qui eurent tout de même la parole), l'a faite sienne, et a requis contre moi prison avec sursis et 3000 euros d'amende pour incitation à la haine... J'ai été condamnée en première instance à 3000 euros d'amende.

Lors de l'appel les juges ont convenu que je pouvais difficilement, venue seule avec ma petite caméra, inciter à la haine contre eux-mêmes les musulmans présents et m'ont relaxée. Point final.

Si le projet fou des Hollande-Valls-Taubira, pour ce qu'on en sait -mais attendons-nous à bien pire, leur perversité étant infinie- voit le jour (les crétins de députés et sénateurs sont capables de voter n'importe quoi pour être bien vus), il ne s'agira plus de délit de presse mais de délit tout court ou d'aggravation de délit... **(autrement dit, si la victime n'est pas blanche, athée ou chrétienne ça va chauffer pour son matricule).**

Dans ce cas, il ne sera plus besoin d'être une association existant depuis 5 ans pour déposer plainte, les centaines ou milliers de musulmans à l'affût de ce genre de choses, s'estimant discriminés, injuriés, victimes de racisme (bien que les races n'existent pas et que l'islam ne soit ni une race ni un homme) auraient pu se porter partie civile à Belfort...

Aurais-je pu, en première instance, me retrouver avec des dizaines, des centaines, des millions d'euros de

dédommagements à devoir donner aux plaignants ? Bien possible avec ce qui est dans les tuyaux des Ministères...

Et on n'est jamais sûr du résultat de l'appel. Il y a, fort heureusement, des juges intègres, mais il y a aussi ceux qui participent au mur des cons...

On laissera de côté ces phrases :

*Le gouvernement ouvre aussi la voie à **des actions de groupe** contre les discriminations et développer «les mesures alternatives et les peines à valeur pédagogique». Chaque année, le bilan des condamnations sera publié et **une «enquête annuelle de victimisation»** sera menée pour «compléter la connaissance du racisme et de l'antisémitisme».*

La rééducation stalinienne. C'est du Valls tout craché, de l'hystérie, on sent le désir de frapper, de punir, de prendre les Français pour des gosses à corriger...

Valls, c'est la vieille Mac Miche jouissant de frapper le bon petit diable ou le général Dourakine...



Question subsidiaire, les Valls, Hollande, Taubira... ont-ils prévu de nous mettre en prison à cause de la haine que l'on ressent pour eux ?

Christine Tasin